

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT
SOCIAL DE LA SOLIDARITE ET DES
PERSONNES AGEES

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

SECRETARIAT GENERAL

**ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
NATIONAL POUR LA PROMOTION DES
PERSONNES AGEES**

2006 - 2010

Décembre 2007.

INTRODUCTION

«Le vieillissement est un processus qui s'étend sur toute vie et doit être reconnu comme tel. La préparation de la population tout entière aux dernières étapes de la vie devrait faire partie intégrante des politiques sociales et faire entrer en ligne de compte des facteurs physiques, psychologiques, culturels, religieux, spirituels, économiques, sanitaires et autre (Plan International d'Action sur le Vieillissement, § 25).

Au Mali comme dans plusieurs pays africains, les personnes âgées sont particulièrement touchées par les changements des technologies mondiales, par l'urbanisation et la modernisation. Toutes ces transformations influent sur les mœurs, les traditions, et les habitudes dans leurs fondements. Elles modifient aussi les relations des personnes âgées entre elles et avec les jeunes générations, avec leur habitat, environnement familial et surtout avec leur famille.

La première Assemblée Mondiale sur le vieillissement (Vienne 1982) a permis au Mali de souscrire au plan d'action international adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Vingt ans plus tard la deuxième Assemblée Mondiale (Madrid 2002) a été l'occasion pour le Mali encore d'évaluer le plan d'action sur le vieillissement de Vienne. Cette évaluation, a montré la faiblesse de la mise en œuvre du plan d'action tant au niveau international qu'au niveau africain.

Les raisons de cette faiblesse, en dépit de la volonté exprimée par les Etats d'ouvrir des droits niveau aux personnes âgées sont entre autres :

- les agences des Nations Unies, les agences de coopération, les ONG, accordent peu d'intérêt aux programmes en faveur des personnes âgées ;
- les besoins des personnes âgées ne sont pas bien connus pour motiver les prises de décisions.
- Les programmes d'ajustement structurel auxquels les Etats sont soumis offrent peu de perspectives au développement de programmes en faveur des personnes âgées.

Toutefois, des progrès importants ont été réalisés au Mali. On peut retenir une étude sur les conditions socio-économiques et sanitaires des personnes âgées, l'organisation du premier séminaire national sur le 3^{ème} âge, l'élaboration d'un programme spécial en faveur des personnes âgées, la création d'un département en charge des personnes âgées, la création d'un Institut d'Etude et de Recherche en Géronto Gériatrie, la tenue des 1^{er} Assises Nationales sur le Développement Social qui a permis de mettre un accent particulier sur la promotion sociale et économique des personnes âgées et leur participation active à la vie de la cité.

Ainsi, le gouvernement a voulu concrétiser sa volonté politique par l'adoption d'un document de politique de développement social, et d'un plan d'action national pour la promotion des personnes âgées 2006 – 2010.

Après deux années de mise en œuvre dudit plan, une revue à mi parcours s'avère nécessaire en vue de corriger ses insuffisances.

La méthodologie utilisée pour évaluer la mise en œuvre du plan d'action consistera à rappeler les différents points abordés dans le document, de voir les réalisations faites au cours des deux années.

But du plan d'action national :

Atteindre au Mali l'objectif «une société pour tous les âges» défini par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Objectif Général du plan d'action :

Prévenir la marginalisation et l'exclusion des personnes âgées dans la société malienne en transition économique, culturelle et sociale ;

Objectifs intermédiaires du plan d'action d'ici à l'horizon 2010 :

- inclure la question du vieillissement des personnes âgées dans les plans et programmes de développement ;
- promouvoir des mécanismes de participation et d'assistance appropriés pour les personnes âgées dans les domaines de la vie publique ;
- réduire au mieux les inégalités et injustices à l'encontre des personnes âgées ;
- assurer aux personnes âgées une meilleure protection sanitaire et sociale ;
- promouvoir la recherche sur le vieillissement.

Domaines prioritaires d'intervention :

Ils sont au nombre de cinq :

I. Santé et alimentation :

Actions réalisées:

- L'initiative du Ministère du Développement Social de la Solidarité et des Personnes Agées de faire participer les cliniques privées à l'élan de solidarité et leur permettre de faire des consultations médicales gratuites au profit des personnes âgées tout au long de l'année au siège de l'Institut d'Etudes et de Recherche en Géronto Gériatrie a permis d'améliorer la santé de beaucoup d'aînés. Ces interventions ont permis de toucher plus d'un millier de personnes âgées ;
- La mise à disposition de carnet de santé aux personnes âgées leur permet non seulement d'accéder à la gratuité des soins ou à la réduction du coût de certaines prestations, mais permet aussi un suivi régulier de leur santé ;
- La campagne d'interventions ophtalmologiques de la cataracte lancée par le Conseil National des Personnes Agées du Mali et le Programme National de Lutte contre la Cécité a permis d'opérer gratuitement entre 2006 et 2007, 28 000 personnes âgées à

travers le pays avec une équipe mobile d'ophtalmologie sur financement de la Fondation Orange Mali ;

- Un forum de concertation avec le Conseil National des Personnes Agées du Mali, la Fédération Nationale des Associations de Santé Communautaire avec les représentants de l'Association des Médecins Privés du Mali, de l'Association des Pharmaciens Privés et de leurs ordres nationaux respectifs a été réalisé en vue d'assurer une prise en charge adéquate des personnes âgées dans les services sanitaires privés et communautaires ;
- La formation de 60 agents (médecins, chirurgiens et infirmiers des hôpitaux régionaux) en techniques d'interventions urologiques et gériatriques, a été réalisée pour disposer de praticiens au niveau régional afin de réduire les évacuations sanitaires de cas sur Bamako ;
- L'application du décret N° 95-368 PRM du 13 octobre 1995 fixant le régime de rémunération des prestations dans les structures publiques est effective dans toutes les structures de soins de diagnostic et d'hospitalisation permettant ainsi une prise en charge des personnes âgées dans toutes les structures publiques de santé ;
- En matière d'alimentation 20 banques de céréales ont été financées par le Département du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées afin de permettre aux personnes âgées d'éviter les pénuries et aussi d'accéder aux denrées à faible coût ;
- La réalisation de l'étude sur la nutrition des personnes âgées vise à déterminer les habitudes alimentaires des personnes âgées et leur état nutritionnel par des mesures anthropométriques. Elle permet de savoir si les aînés présentent un état nutritionnel satisfaisant ou s'ils ont des carences nutritionnelles. La nutrition des personnes âgées est un élément important du plan d'action international sur le vieillissement, et un élément important du plan d'action pour la promotion des personnes âgées
- Des conférences-débats sur les maladies du 3^e âge ont été réalisées lors de la célébration des différentes éditions du mois de la solidarité, mois au cours duquel la 1^{ère} Semaine est dédiée aux personnes âgées ;
- Des débats télévisés sont réalisés sur les maladies dominantes chez les aînés ;
- Un guide de diététique pour personnes âgées a été élaboré ; il vise à aider les personnes âgées à disposer d'informations leur permettant d'accéder à une alimentation équilibrée ;

II. Lutte contre la pauvreté :

Actions réalisées :

- Vingt banques de céréales au profit d'associations de personnes âgées ont été financées pour leur permettre de mener une activité économique ;

- Le département a organisé la distribution ponctuelle de céréales, sucre et lait au profit des aînés à l'occasion du mois de la solidarité ou du ramadan ;
- Le département et l'OMS ont financé pour un coût de plus de 80 millions de FCFA, le projet PAPA 2000 dont l'objectif était de valoriser le savoir faire local des anciens. Les produits issus de leurs activités sont vendus à l'occasion des différentes foires expositions ;
- La mensualisation de la pension au niveau des deux institutions de sécurité sociale (l'Institut National Prévoyance Sociale et la Caisse des Retraites du Mali) a été décidée par les plus hautes autorités. Les différentes augmentations accordées sur les salaires des travailleurs ont été également répercutées sur les pensions ;
- Les structures de paiement des pensions ont été déconcentrées au niveau de toutes les régions et de sept (07) villes secondaires. Cette mesure a été saluée par les personnes âgées car elle leur permet d'éviter les coûts de transport des différentes localités vers la capitale.

III. Droits et obligations

Actions réalisées :

- La commémoration sur tout le territoire national du 1^{er} Octobre journée internationale des personnes âgées et de la semaine des personnes âgées est une opportunité pour le Président de la République de rendre hommage à la personne la plus âgée de la capitale à travers une visite de courtoisie. Cette visite traduit la volonté des plus hautes autorités du pays de rendre hommage aux aînés pour les services rendus à la nation. La même action est réalisée par certains membres du gouvernement ainsi que les gouverneurs des régions ;
- Un séminaire d'information et de sensibilisation des Conseils Régionaux de Personnes Agées a été réalisé afin de les informer sur la politique nationale de solidarité en leur faveur ainsi que le plan d'action international sur le vieillissement. Il est à rappeler que l'élaboration du plan en cours d'exécution a enregistré la participation du Conseil National des Personnes Agées du Mali ;
- Des expositions d'œuvres d'art ont été organisées dans un but favoriser la transmission du savoir technique et culturel des aînés aux jeunes générations. Ces expositions rentraient dans le cadre du projet PAPA 2000 co-financé par l'OMS et le Ministère en charge des personnes âgées ;
- Une étude sur la capitalisation des compétences des personnes âgées a été réalisée dans le but de rendre disponible un répertoire de compétences auxquelles on pourrait faire appel en cas de nécessité ;
- La réalisation de l'étude sur le rôle des personnes âgées dans la lutte contre le travail des enfants permet d'identifier ce que peut être la contribution des aînés par rapport à ce fléau qui a pris des dimensions internationales depuis quelques années et qui constitue une préoccupation essentielle des pouvoirs publics ;

- Le Conseil National des Personnes Agées du Mali s'est toujours engagé dans la médiation pour les différentes crises que le pays a traversées (problèmes scolaires, grèves des travailleurs, problèmes entre catégories socioprofessionnelles, entre acteurs politiques ...) dans le but d'apaiser les situations ;
- Des rencontres intergénérationnelles sont organisées durant les différentes éditions du Mois de la Solidarité. Elles permettent aux personnes âgées de promouvoir la culture des valeurs traditionnelles auprès des plus jeunes. On peut citer entre autres thèmes :
 - rôle socioculturel et économique des personnes âgées dans la vie publique ;
 - le changement de comportement des jeunes dans la société ;
 - les jeunes face à leurs devoirs.

Ces différentes rencontres ont conduit le Conseil National des Personnes Agées du Mali à créer en rapport avec la radio nationale, un espace de dialogue « Makoro-Baro » animé par les membres de l'association.

- L'information et la sensibilisation des personnes âgées sur les grandes questions constituent une préoccupation permanente de l'Etat. Les émissions spéciales réalisées à la radio et à la télévision nationale contribuent à la valorisation de l'image de la personne âgée, elles sensibilisent la communauté et les pouvoirs publics pour que plus d'attention soit accordée aux problèmes du vieillissement. Pour ce faire, des créneaux pour la diffusion des émissions de grand public à la radio et à la télévision relatives aux interventions en faveur des personnes âgées ont été dégagés ;
- En matière d'accès des personnes âgées aux services sociaux de base, il est facilité par les lettres circulaires Numéros 93-09 du 30 août 1993 et du 8 août 1994 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement à tous les Ministres pour qu'un accueil bienveillant soit accordé aux personnes âgées dans les établissements publics et parapublics et que la priorité leur soit accordée sur les listes d'attente. A cet effet, une carte de priorité est accordée à toutes les personnes âgées afin de leur éviter d'attendre devant les guichets et autres lieux de forte affluence.

IV. Promotion de l'équité

Actions réalisées :

- Toutes les études réalisées tiennent compte de la spécificité des personnes âgées hommes et femmes ;
- Les projets financés au profit des associations de personnes âgées, concernent aussi celles regroupant les femmes âgées.

V. Promotion de la recherche :

Actions réalisées :

- Un programme annuel de recherche relative aux questions de vieillissement est approuvé par le Conseil d'Administration de l'IERGG. Le Comité Scientifique statue sur les protocoles de recherche et évalue les différents rapports ;
- L'étude sur les pathologies fréquentes chez les personnes âgées a été réalisée ;
- La réalisation de l'étude sur la nutrition des personnes âgées vise à déterminer les habitudes alimentaires des personnes âgées et leur état nutritionnel par des mesures anthropométriques ;
- La réalisation de l'étude sur la nutrition des personnes âgées vise à déterminer les habitudes alimentaires des personnes âgées et leur état nutritionnel par des mesures anthropométriques. Elle permet de savoir si les aînés présentent un état nutritionnel satisfaisant ou s'ils ont des carences nutritionnelles. La nutrition des personnes âgées est un élément important du plan d'action international sur le vieillissement, et un élément important du plan d'action pour la promotion des personnes âgées ;
- La réalisation de l'étude sur les pathologies fréquentes chez les personnes âgées a permis de faire ressortir et de classer les maladies les plus fréquentes chez les personnes âgées afin que les décideurs puissent disposer d'un répertoire de données dans ce domaine ;
- La réalisation de l'étude sur la perception des soins de santé traditionnels et modernes par les personnes âgées vise à montrer le recours aux soins de santé moderne (centres de santé, hôpitaux) par les personnes âgées lors de leurs maladies ainsi que le recours à la médecine traditionnelle. Elle nous édifie également sur les motifs qui les poussent à choisir le type de thérapie ;
- L'étude sur les déterminants socioculturels comme base d'une politique de promotion des personnes âgées a été réalisée, elle a fourni des données fondamentales qui définissent les critères de la vieillesse au Mali ;
- Dans le domaine de la recherche et des études, l'Institut d'Etudes et Recherche en Géronto Gériatrie a développé un partenariat avec toutes les institutions nationales de recherche. Au plan international, l'Institut collabore avec :
 - Le Réseau Francophone de Gérontologie ;
 - L'Office des Retraités de Brest (France) ;
 - L'Alliance Nord-Sud de l'Estrie à Sherbrooke (Canada) ;
 - Le Réseau Urbain de Gérontologie de Dakar ;

 - La Société Africaine de Gérontologie du Ghana ;
 - L'Institut de Recherche sur les Sciences du Vieillissement de Corée ;
 - L'Institut de Recherche sur le Vieillissement du Canada.

Conclusion

La mise en œuvre du plan a été prise en compte lors de l'élaboration du PRODESS II car faisant partie des priorités du ministère. Cependant, à l'instar des différents axes qui composent ce programme sectoriel, le plan a souffert du manque d'intérêt de la part des Partenaires Technique et Financiers. Aussi son exécution a été progressivement prise en charge par les deux principales structures chargées de la promotion des personnes âgées et de la recherche sur les questions du vieillissement. Il est important de saluer l'implication totale des associations de personnes âgées qui se traduit dans leur recherche de partenaires pour accompagner les différentes initiatives.

Toutefois, un plaidoyer soutenu doit être fait en direction des Partenaires pour leur implication ainsi qu'en suivi régulier de la mise en œuvre du plan pour les trois prochaines années.

Bamako, le 24 décembre 2007